Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 22 (1886)

Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTRUY — 1er JANVIER 1886.

XXIIe Année. — *N° 1.*

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Le comité directeur du Jura bernois aux membres de la Société des instituteurs de la Suisse romande. — Pédagogie de l'Allemagne. — Pédagogie française (cours de M. Compayré). — Aperçu historique de l'enseignement des sourds-muets. — La revue de Genève — Partie pratique : Français. Qualités des formes de composition. Devoirs. Abrégé de stéréométrie pratique. Chronique scientifique : La revivification.

LE COMITÉ DIRECTEUR DU JURA BERNOIS

aux membres de la Société des instituteurs de la Suisse romande

Chers collègues, chers amis,

Au moment d'entrer dans la 2e année de la période pendant laquelle la direction de la Société pédagogique de la Suisse romande nous a été confiée, nous devons exprimer notre vive gratitude aux membres du corps enseignant, aux amis de l'école, en un mot, à toutes les personnes qui ont bien voulu nous prêter leur concours et faciliter notre tâche.

La main que nous avons tendue à nos frères de la Suisse romande a rencontré des mains sympathiques et nous avons été, une fois de plus, à même de constater que la noble devise : *Un pour tous, tous pour un,* est bien, avec celle qui figure en tête de l'*Educateur,* l'expression vraie, inaltérable des sentiments qui animent les membres de notre belle association. Les bienveillantes directions que nos amis de Genève nous ont prodiguées, tout en nous léguant une succession florissante, la collaboration savante, la sollicitude constante et les sages conseils de notre éminent rédacteur en chef ont guidé nos pas et puissamment allégé l'accomplissement de notre mandat.

L'appel par lequel nous avons inauguré, il y a un an, la publication, à Porrentruy, du journal l'*Educateur* a prouvé à nos lecteurs que nous ne nous étions pas dissimulé l'étendue, ni les difficultés, ni peut-être même les dangers de la tâche que nous avions aussi sincèrement demandée que vaillamment acceptée. Si nous n'avions consulté que nos propres forces, certes nous n'eussions pas osé revendiquer les droits que nous conféraient les statuts mêmes de la Société des instituteurs de la Suisse romande. Mais, outre la dette d'honneur que notre cité devait acquitter un jour, ce qui nous a encouragés, c'est la pensée que nos collègues nous tiendraient compte de notre bon vouloir et de notre ardent désir de travailler à la prospérité de la Société. L'année qui vient de s'écouler a, sous ce rapport, comblé nos vœux, dépassé nos prévisions. Nous avons trouvé en vous des cœurs amis, des intelligences et des plumes actives, dévouées, consacrées sans réserve au culte du beau, du bien et du vrai.

Il nous reste à remplir la seconde partie de notre mandat et ce n'est ni la plus facile, ni la moins importante ; aussi aurons-nous plus que jamais à solliciter, non seulement la collaboration individuelle des sociétaires, mais encore et surtout celle des comités cantonaux, des sections et des cercles d'instituteurs. Le Congrès de 1886, auquel nous vous convions chaleureusement, sera pour tous une occasion solennelle de nous retremper dans les sentiments de solidarité, de confiance mutuelle qui seuls donnent la vraie force à notre association. A défaut des brillantes

ressources scientifiques et artistiques que possèdent les centres importants, vous trouverez dans notre petite ville un accueil empreint de la plus vive sympathie et des cœurs que fait battre un patriotisme ardent. Les questions choisies pour faire l'objet des délibérations du Congrès de Porrentruy sont mises à l'étude au sein des sections et les rapporteurs généraux vont être désignés incessamment. Notre exposition du matériel et des moyens d'enseignement est en voie d'organisation et nous recommandons vivement cette œuvre aux personnes qui, à un titre quelconque, s'intéressent à l'école populaire.

Peut-être n'avons-nous pas jusqu'ici répondu à toutes les exigences, satisfait à tous les vœux. Il n'en est pas moins certain que la prospérité de notre belle Société et la réalisation de ses tendances ont fait l'objet de nos préoccupations constantes. Nous n'avons pas un instant cessé de considérer l'*Educateur* comme devant être, en premier lieu, l'organe des instituteurs à tous les degrés, comme devant, dans une large part, s'alimenter de leurs correspondances et de leurs travaux. A cette occasion nous rappellerons que dorénavant, et ensuite d'une décision prise par le Comité central, les sociétaires qui honoreront le journal d'une collaboration suivie seront rétribués.

Il est également de notre devoir de signaler de nouveau à votre bienveillante attention la *Caisse de secours mutuels* dont le but est de réaliser d'une manière plus efficace le principe de fraternité et de solidarité qui est à la base de notre Société. Distribués avec discernement et sous une forme discrète, les subsides de cette caisse adoucissent bien des misères dignes d'intérêt ; mais on conçoit que pour lui permettre d'élargir la sphère de son action, il faut que de nombreux sociétaires apportent leur obole en faveur de cette institution si utile et si propre à resserrer les liens d'amitié qui doivent nous unir. Tout abonné à l'*Educateur* peut faire partie de la *Caisse de secours :* la seule formalité à remplir consiste à envoyer au gérant de la Société la cotisation annuelle dont le règlement n'a fixé que le minimum : 50 centimes.

Chers amis ! Les intérêts dont la Société pédagogique romande est le centre et la sauvegarde sont trop sérieux et trop élevés

pour que notre œuvre puisse péricliter ou diminuer d'importance. C'est pourquoi nous vous prions de nous continuer le concours assidu et empressé dont vous nous avez fourni tant de preuves. Toujours forts de votre appui, nous travaillerons de plus en plus énergiquement à favoriser le complet épanouissement de notre Société en nous rappelant que si la tâche est lourde, riche est la moisson.

Porrentruy, le 1er janvier 1886.

LE COMITÉ DIRECTEUR.

PEDAGOGIE DE L'ALLEMAGNE.

Un enseignement trop chargé est souvent le tombeau du caractère de l'enfant.
GLŒKNER.

L'Allemagne est le grand foyer de la pédagogie systématique. Et alors même que pour un motif ou pour un autre, nous ne trouvons pas toujours opportun d'adopter le système qui, dans un moment donné, prévaut dans ce pays ou dans une partie de la terre germanique, il n'est pas d'étude cependant plus fructueuse et plus féconde que celle des principes et des méthodes de la pédagogie scientifique d'outre-Rhin. Il ne sera donc qu'utile et profitable à l'*Educateur* de consacrer de temps en temps à la pédagogie allemande, une revue analogue à celle que nous avons l'habitude de faire de la pédagogie française, italienne, ou de celle de la Suisse allemande.

Nos échanges avec l'Allemagne ne sont malheureusement pas aussi nombreux que nous l'eussions désiré et que nous le faisaient espérer le besoin de savoir et l'universalité attribués aux Allemands.

Nous n'aurions pas cru possible, par exemple, que le rédacteur en chef d'une feuille pédagogique importante de la Bavière, pût répondre à une demande d'échange par un refus accompagné de l'explication suivante : « Nous ne savons pas assez le » français pour tirer parti de votre feuille. » Ce sont là, il faut le croire, des exceptions dans les contrées qui ont donné le jour à tant d'esprits encyclopédiques renommés par leur connaissance des langues, de la géographie et de l'histoire des divers peuples de l'Europe et du globe entier.

L'Allemagne qui a vu naître et fleurir la pédagogie scientifique est aussi la terre classique des Congrès scolaires, désignés

plus modestement sous le nom d'Assemblées générales des instituteurs.

Ces congrès sont essentiellement nationaux bien qu'on y accueille avec plaisir des délégués d'autres pays et même de la France, comme cela s'est vu au Congrès de Darmstadt, où M. Jost, inspecteur général de l'enseignement, et qui par parenthèse manie l'allemand aussi bien que le français, représentait la France.

Ce Congrès de Darmstadt, le 26me en date, réunissait au mois dernier 2200 instituteurs. Il a fait surgir une foule de questions; nous en mentionnons quelques-unes :

Quelle analogie y a-t-il entre la pédagogie de Herbart et celle de Diesterweg? — Que faut-il penser de l'opinion que la jeunesse devient grossière et sauvage, au lieu de progresser dans la voie des bonnes manières et du savoir-vivre, propres aux hommes civilisés ? — Le maintien des châtiments corporels est-il un recul ou un progrès pour le développement moral et intellectuel de la jeunesse studieuse? — Quelle est la meilleure préparation aux fonctions enseignantes? — Quelle est la mission de la presse pédagogique et réalise-t-elle cette mission ? — Quelle devrait être la culture de l'instituteur en vue de sa profession, tout comme en regard de l'idéal que doit se proposer tout homme cultivé ? L'esprit du siècle et l'école. — Le traitement des instituteurs. — L'école répond-elle aux besoins de la Société ? — Est-il à désirer pour le corps enseignant qu'il lui soit fait une plus grande part dans la législation et l'administration scolaires ?

Les questions posées par les instituteurs allemands rentrent pour la plupart, comme on voit, dans la catégorie de celles dont s'occupent les Conférences, nos *Lehrertag* ou *Congrès scolaires* en Suisse.

La question de la *culture de l'instituteur, envisagée au point de vue de l'idéal que doit poursuivre un homme cultivé*, a été traitée, sinon dans les réunions, du moins dans la presse de la Suisse allemande. Un journal des cantons orientaux reprochait aux hommes d'école de s'occuper trop exclusivement de matières didactiques, au lieu de viser à une culture littéraire qui ornât leur esprit. L'auteur de ces lignes est grand partisan de la culture littéraire; il s'est élevé plus d'une fois contre la manie d'enseigner la langue uniquement par la grammaire. Mais il y a un écueil à redouter: c'est une culture littéraire qui abuse certains esprits sur leurs moyens et leur suggère l'ambition de se croire poètes, romanciers, dramaturges, parce qu'à grand renfort d'imitation, ils parviennent à produire quelques ébauches dans ce genre. Ceux-là feront bien de méditer les conseils de Boileau, qui pour être anciens n'en ont pas moins conservé toute leur actualité :

Craignez d'un vain plaisir les trompeuses amorces
Et consultez longtemps votre esprit et vos forces...

Au Congrès de Darmstadt, dont nous parlions en commençant cet article, on a discuté la question des écoles non confessionnelles (*Simultanschulen*). Les arguments avancés de part et d'autres étant identiques à ceux qu'on allègue chez nous, nous n'en dirons pas davantage.

Dans son discours, M. Jost, le représentant du corps enseignant ou du gouvernement français a montré son pays donnant l'enseignement moral pour base à l'école, avec les croyances en Dieu et à l'immortalité de l'âme, communes à tous les cultes. Puis faisant un retour sur sa qualité d'étranger, M. Jost a dit : « Nous pouvons différer en politique, mais en ce qui concerne » l'éducation populaire, nous ne connaissons pas de frontières. » Il n'y a pas de pédagogie spécifiquement allemande, italienne, » française et celui-là n'est pas un pédagogue qui croit n'avoir » rien à apprendre chez les autres peuples. » On ne saurait mieux dire. Aussi l'*Allgemeine Deutsche Lehrerzeitung* et les *Deutsche Blätter*, de Leipzig, ont-elles enregistré ces paroles sans commentaires.

Dans la dernière de ces feuilles, que nous recevons régulièrement, on trouve une image assez complète du mouvement pédagogique de l'Allemagne. Une des questions traitées dans plusieurs contrées est celle de savoir si le maître doit s'occuper de la conduite de ses élèves hors de l'école? La question est résolue affirmativement bien qu'elle ne soit pas sans difficultés.

Parmi les méthodes en honneur, l'*Intuition* joue naturellement toujours le rôle capital. Les meilleurs journaux ne croient pas déroger en descendant dans les détails de cet enseignement, témoin les questions suivantes tirées d'une leçon de choses ou relatives à l'*Anschauungsunterricht*. C'est à propos d'une chaise.

Que voyez-vous là ? — Une chaise. — De combien de parties se compose-t-elle ? — Combien de pieds a-t-elle ? — Peut-elle en avoir plus ou moins ? — A-t-elle des bras ? — Un dossier ? A quoi sert la chaise ? — Des mains de quel artisan sort-elle ?

La méthode de Frœbel fait toujours l'objet des discussions et progresse malgré les contradicteurs. Une nouvelle édition des œuvres de Frœbel paraît à Leipzig et à Vienne par les soins de M. Frédéric Seidel. Elle comprendra en trois volumes tout ce qui est sorti d'important de la plume du fondateur des *Jardins d'enfants*. Le premier volume qui a seul paru jusqu'ici contient les principes du pédagogue thuringien sur l'*Education humaine*, paru déjà en 1826, plus l'écrit qui a pour titre : *Comment Lina apprend à lire et à écrire*, qui date de 1850. C'est une réminiscence lointaine du livre de Pestalozzi : *Comment Gertrude instruit ses enfants*.

A. Daguet.

PÉDAGOGIE FRANÇAISE

Cours de M. Compayré.

(Suite).

Dans sa première leçon, le savant auteur nous apprend que c'est Montaigne qui aurait le premier employé le mot *Education*, et encore d'ordinaire, dit-il, l'*Institution des enfants*.

M. Compayré nous apprend autre chose encore ; c'est la peine qu'on a de naturaliser en France le mot de *Pédagogie*. Nous connaissons cependant plusieurs traités intitulés : *Cours de Pédagogie*. Mais l'honorable auteur veut parler ici des cours professés dans les Facultés universitaires. Le temps n'est pas éloigné, il est vrai, où pédagogue était synonyme de pédant.

M. Compayré passe ensuite en revue les définitions diverses de la pédagogie sans oublier celle de l'Anglais Spencer : *L'Education est la préparation à la vie complète*. Mais cette vie *complète* quelle est-elle, demande avec raison M. Compayré ? Il répond, avec le pédagogue allemand Denzel et bien d'autres avec lui, que c'est le *développement harmonique des facultés physiques, morales, intellectuelles*. On pourrait y ajouter les *facultés esthétiques*.

Un autre écrivain anglais, M. James Stuart, estime que l'éducation doit faire de l'homme un *instrument de bonheur pour lui-même et les autres*. Ainsi, pendant que Platon voulait donner pour but à l'éducation la *beauté du corps et de l'âme et la perfection*, M. James Stuart substitue le bonheur à la perfection, en commençant naturellement par son propre bonheur à soi : « Charité bien ordonnée commençe par soi-même. » L'égoïsme, comme on sait, n'épouvante pas les fils d'Albion, fussent-ils pédagogues. Or, MM. Spencer et James Stuart sont avant tout des philosophes. Tout Anglo-Américain qu'il était, M. Horace Mann, un vrai pédagogue celui-là, nous donne une division de l'éducation, plus vraie selon nous, où, à côté des exercices physiques qui mettent l'homme à même, par sa vigueur, d'exercer une action créatrice sur la nature, il distingue « les travaux qui cultivent l'intelligence et les » sentiments moraux et religieux qui nous amènent, avec l'aide » de la nature et de la Providence, à soumettre nos appétits, nos » penchants et nos désirs à la volonté suprême. »

Avec un autre écrivain éducatif Anglais M. Bain, (les Anglais sont à la mode), M. Compayré modifie sagement le principe trop absolu de Rousseau que l'*éducation doit être conforme à la nature*, attendu qu'il y a dans notre être moral bien des mauvais penchants à réprimer, comme la colère, l'envie, la haine et le mépris. Mais le mépris ne naît-il pas de l'orgueil et de l'égoïsme, source de la plupart de nos passions et des méchantes dispositions des mortels ?

M. Compayré proclame l'éducation une œuvre de liberté et d'autorité tout ensemble ; ce qu'ont trop oublié ceux qui n'y voient qu'un fruit de la répression et de la contrainte.

Il y a ici une citation remarquable du Dictionnaire de pédagogie de M. Ferdinand Buisson, que l'auteur qualifie *un des maîtres de la pédagogie contemporaine.*

C'est une analyse très fine et très judicieuse de toutes les qualités que devrait posséder l'instituteur pour faire œuvre de liberté et d'autorité.

« *Jamais d'ironie, jamais de contradictions et de paradoxes, ja-*
» *mais rien qui fasse briller le maître aux dépens de l'élève, beau-*
» *coup d'indulgence et aucune trace de faiblesse ; rien de nerveux,*
» *de brusque, une fermeté inflexible et une douceur paternelle.* »

Nous sommes, hélas ! pour la plupart, bien loin de ce modèle ! Mais fait-on bien la part dans cet idéal des imperfections humaines chez l'écolier d'abord, chez le maître ensuite ?

Tout en affirmant la puissance de l'éducation, M. Compayré lui reconnaît des limites dans la nature elle-même des individus à élever, dans le climat, la race, les mœurs, les institutions, les croyances religieuses, le milieu où l'on vit, sans oublier l'influence de la rue et des compagnies que l'on fréquente.

Que de fois l'action de l'école est contrariée, amoindrie ou entièrement anéantie par les expériences propres, les lectures et les études personnelles ? Il n'y a qu'à se rappeler les libres-penseurs les plus hardis du siècle dernier, les Voltaire, les Diderot, les d'Alembert, sortis presque tous des collèges des Jésuites.

Ce n'est pas par la libre allure laissée aux esprits, c'est souvent bien plutôt par une direction trop exclusive et trop unilatérale qu'on arrive à produire des résultats tout opposés à ceux que l'on cherche, et si des collèges de Jésuites il sort des incrédules, il ne serait pas étonnant qu'il sortît des croyants des foyers de l'incrédulité la plus complète par l'effet d'une réaction légitime et naturelle.

La *culture du caractère,* dit très bien notre éminent collègue de Paris, M. Compayré, *est le but suprême de l'éducation.* Et celle-ci se résume dans le mot de Souvestre : DEVENIR MEILLEUR.

Nous ne pouvons mieux clore cet article que par ces généreuses paroles, qui sont d'autant plus à leur place ici qu'elles se rattachent intimement à la thèse posée par la Société des instituteurs de la Suisse française pour le Congrès de Porrentruy en 1886.

ALEXANDRE DAGUET.

Aperçu historique de l'enseignement des sourds-muets

Le païen a horreur de tout ce qui est faible et infirme : l'indigence est pour lui un objet de mépris ; la souffrance, un scandale ; les pleurs des malheureux troublent sa voix ; les soupirs des nécessiteux, des infirmes, des infortunés, frappent en vain son oreille. La pitié, la compassion, la charité lui sont étrangères ; il cherche à se débarrasser de ceux qui souffrent et qui gémissent, pour se

livrer sans trouble à ses plaisirs. Il ne faut donc pas s'étonner que le pauvre sourd-muet fut condamné chez les païens à l'exposition ou à la mort. Qu'on se rappelle les lois de Lycurgue, en vertu desquelles tout enfant, né avec de grandes difformités, était déclaré indigne de la vie, et l'on pourra se faire une idée du nombre des sourds-muets qui trouvèrent la mort sur le Taygète, destiné à l'exposition des enfants disgraciés par la nature.

Le même sort était réservé à ces malheureux à Athènes, malgré la supériorité de cette république sur celle de Sparte. Les enfants affectés de surdi-mudité furent impitoyablement sacrifiés, sans qu'une voix s'élevât contre ces horreurs. Les difformités naturelles étaient assimilées au crime.

Celui qui semble s'être occupé sérieusement le premier du surdi-mutisme, environ 350 ans avant Jésus-Christ, fut le célèbre philosophe Aristote, qui déclara les sourds-muets privés d'intelligence et incapables de toute instruction. Cette opinion se maintint très longtemps pour le malheur de ces êtres disgraciés. Les Romains traitèrent ces infortunés avec autant de cruauté que les Grecs. Aussitôt que la surdi-mudité était reconnue chez un enfant, il était voué aux flots du Tibre. Ceux-là seuls échappaient que le fleuve rejetait à temps ou que l'amour des parents dérobait à la mort, soit en les cachant, soit en déguisant leur infirmité, et ceux dont le mutisme n'était pas suffisamment constaté. Cependant quelques siècles avant l'ère chrétienne, on remarque une diminution sensible dans ces actes de barbarie, bien que le poëte Lucrèce, environ 50 ans avant Jésus-Christ, se prononçât ouvertement pour le sentiment d'Aristote. On concéda enfin certains droits à ceux des sourds-muets qui pouvaient faire preuve de quelque habileté. Ceux qu'on avait pu élever en cachette, en leur donnant un certain degré de culture intellectuelle, dissipèrent peu à peu l'horrible préjugé dont leurs semblables étaient victimes, et devinrent, à leur insu, les sauveurs de leurs frères d'infortune.

Pline, le naturaliste, fait mention vers l'année 50 de Jésus-Christ d'un sourd-muet de naissance, appelé Quintus Pedius qui se distingua dans les beaux-arts. Il était petit-fils du consul du même nom et fut institué avec Auguste co-héritier de César. L'orateur Messala, qui était de sa famille, le fit instruire dans l'art de la peinture. Il est probable que des sourds-muets, doués de talents extraordinaires, se firent remarquer par leurs gestes naturels, dès le temps d'Auguste, époque à laquelle la pantomime devint un art de premier ordre. Il ne fut plus possible, dès lors, de leur dénier des talents, et c'est ainsi que les lois de proscription, portées contre ces malheureux, furent abolies par suite des preuves de capacité qu'ils donnèrent. Une ère meilleure commença pour eux; mais leur instruction intellectuelle resta nulle pendant longtemps et l'on ne put reconnaître en eux l'aptitude aux connaissances qui président à la vie sociale et qui sont requises pour la gestion des affaires. Ainsi, d'après les lois de Justinien, le droit de faire des testaments et d'administrer leurs biens leur fut refusé, et la con-

dition des sourds-muets resta sous ce rapport la même pendant bien des siècles dans les pays où fut introduite la législation justinienne.

Les préjugés des anciens à l'égard des sourds-muets, des aveugles de naissance et des enfants nés avec de grandes difformités, se rattachaient à l'idée des fautes morales antérieures, imputables aux enfants ou à leurs parents, idée qui était une fausse application du principe de la chute originelle. Cette erreur, qui était même accréditée en Judée, comme on le voit dans le passage relatif à l'aveugle-né, devait disparaître avec le christianisme, qui a imprimé le sceau divin à toute créature humaine et a proclamé la sainteté des enfants lavés dans les eaux du baptême. Les enfants sourds-muets ou affligés d'autres infirmités furent dès lors entourés d'un respect religieux. Déjà ils avaient su intéresser la société à leur sort, soit par leur adresse ou un talent artistique d'imitation, basé sur le langage descriptif ; et ces faits, reconnus dans l'histoire, formaient le premier anneau de la chaîne traditionnelle à laquelle devaient se rattacher, dans la suite des temps, les découvertes relatives à leur instruction méthodique.

TH. METTENET,
officier d'académie.

LA REVUE DE GENÈVE

L'Ecole et le développement de l'individualité.

Les revues littéraires se multiplient dans la terre romande. Chaque chef-lieu, du moins dans les cantons qui comptent le plus de lecteurs, en a deux ou trois.

La *Revue de Genève,* dirigée par MM. Wagnon et Duchosal, et dont M. Rod est le collaborateur le plus en vue, est de date toute récente. Il n'en a encore paru que deux numéros. Mais par le nombre de ses collaborateurs, par quelques-uns des articles parus ou qu'on lui promet, elle est appelée, semble-t-il, à prendre une place à part et considérable dans la littérature de la Suisse française.

Quoique étrangère par sa nature propre, à la science éducative, la nouvelle *Revue* est trop de son temps pour s'interdire les sujets qui touchent à un des plus grands intérêts de l'humanité.

C'est ainsi que son second numéro s'ouvre par un article relatif *au développement de l'individualité à l'école.*

L'auteur, M. Adolphe Tschumi, accuse l'enseignement actuel d'étouffer cette individualité par sa méthode abstraite, dogmatique, à laquelle la raison, d'accord avec la nature, conseillerait de substituer la méthode objective expérimentale, surtout dans les études classiques, où l'on s'obstine à suivre une marche inverse.

En ce qui concerne l'enseignement élémentaire, celui du dessin, des nombres et de l'histoire naturelle, Pestalozzi, dont M. Tschumi aurait pu invoquer l'exemple, faisait déjà une part grande, trop grande même peut-être, si l'on en croit ses critiques, à l'individualité, du moins pour la première de ces branches.

L'idée de substituer les choses au mot n'était-elle pas déjà proclamée par Coménius, ce *Galilée de l'éducation,* comme l'appelle Michelet dans son curieux livre intitulé : *Nos fils,* et n'est-elle pas aujourd'hui à la base du système d'enseignement de beaucoup de maîtres capables et intelligents.

Nous le croyons et cela pour l'avoir vu pratiquer de nos propres yeux à Neuchâtel et ailleurs. Qu'il y ait des maîtres routiniers et dans l'enseignement desquels la mémoire joue encore le rôle capital, nous n'en doutons pas non plus. C'est à eux sans contredit que s'appliquent les observations du professeur genevois dont nous avons lu avec intérêt les pages bien écrites.

A. D.

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS

Qualités des formes de composition.

(Fin).

Les élèves emploient volontiers la forme du *Dialogue,* mais ils ne réussissent pas toujours à faire une rédaction passable, parce qu'ils ne savent pas éviter les écueils que ce genre présente. D'abord, l'on doit faire parler à chaque personne le langage qui convient à sa position et qui est en rapport avec l'éducation qu'elle a reçue. Il y a généralement dans la conversation un personnage qui la dirige, qui domine ; à moins qu'on ne veuille ridiculiser cet acteur principal, il faut se garder de lui prêter certains travers, comme : l'empressement à montrer de l'esprit, la manie de trop parler de soi, le pédantisme et le marivaudage, l'esprit de contradiction, les plaisanteries vulgaires ou de mauvais goût. En outre, il n'est ni convenable, ni logique de charger un rôle pour ne laisser aux autres que des *oui*, des *non*, des *oh !* des questions, des répétitions ou des banalités. On sait qu'il n'est pas de bon ton d'interrompre quelqu'un qui parle ; c'est donc une habitude que les compositions dialoguées ne doivent pas favoriser.

Demandons aussi aux jeunes rédacteurs de ne pas faire abus des expressions : *dit-il, répondit-il, répliqua-t-il, demanda-t-il.* Lorsque deux interlocuteurs seulement sont en présence, il est facile d'éviter ces locutions ; s'il y a un plus grand nombre de personnages, il vaut mieux mettre les noms en tête des discours.

On emploie souvent plusieurs formes de composition ; les qualités particulières à chacune doivent se retouver toujours, mais l'*unité* du sujet exige une certaine similitude dans le style et des transitions convenablement amenées, œuvre difficile pour des élèves du degré intermédiaire.

***

Nous terminons aujourd'hui la première partie de notre cours de composition. La seconde comprendra surtout des exercices dédié au degré supérieur et aux écoles secondaires. L'invention jouera un plus grand rôle ; le *point de vue* sera étudié spécialement; puis nous aurons à procéder à la classification des genres et à l'énumération des qualités particulières exigées par chaque genre. Pour les exercices de transformation, d'études préparatoires, il sera fait usage du livre de lecture de MM. Dussaud et Gavard et du « Trésor de l'écolier ».

Les devoirs destinés au degré intermédiaire ne seront pourtant pas abandonnés et nous nous proposons même de consacrer davantage de temps au degré inférieur.

Devoirs.

1. Faire lire avec attention les dialogues qui se trouvent dans le livre de lecture utilisé par les élèves, puis leur faire reproduire, de mémoire, une partie ou la totalité du morceau.

2. Dialoguer complètement le morceau suivant :

Les Pêches.

Un laboureur rapporta de la ville cinq pêches d'une grande beauté. Ses enfants voyaient ce fruit pour la première fois. Ils regardèrent avec admiration ces belles pommes, aux joues couleur de rose, et couvertes d'un tendre duvet. Le père les distribua à ses quatre fils, et il y en eut une pour la mère.

Le soir, quand les enfants allèrent se coucher, le père leur demanda comment ils avaient trouvé les pêches.

— Délicieuses, cher papa, dit l'aîné ; c'est un beau fruit, et elles ont un goût à la fois doux et acide. J'ai gardé avec soin le noyau, et je le mettrai en terre pour en avoir un arbre.

— Bien, dit le père, c'est penser à l'avenir en sage économe, comme doit le faire le laboureur.

— Quant à moi, s'écria le plus jeune, j'ai mangé la mienne, j'ai jeté le noyau, et maman m'a encore donné la moitié de la sienne. Ah ! c'était si bon, cela fondait dans la bouche.

— Tu n'as pas, il est vrai, fait preuve de prudence, dit le père ; mais tu as agi naturellement et comme un enfant de ton âge. Tu auras dans ta vie assez d'occasions de te conduire avec prudence.

Le second fils dit alors : « J'ai ramassé le noyau que mon petit

frère avait jeté; je l'ai cassé et j'en ai mangé l'amande, qui était aussi douce qu'une noix; pour ma pêche, je l'ai vendue, et j'en ai retiré assez d'argent pour en acheter une douzaine, la première fois que j'irai à la ville ».

Le père secoua la tête et dit: « Voilà qui est prudent, même trop prudent pour un enfant. Dieu veuille que tu ne deviennes pas marchand! Et toi, Edmond? »

Edmond répondit naïvement: « J'ai porté ma pêche à Georges, le fils de notre voisin, qui a la fièvre; il ne voulait pas la prendre; alors je l'ai posée sur son lit, et je me suis retiré.

— Eh bien! dit le père, lequel de vous a fait le meilleur usage de sa pêche? »

Et tous les frères s'écrièrent ensemble: « C'est notre frère Edmond. »

Mais Edmond garda le silence, et la mère l'embrassa les larmes aux yeux.

KRUMMACHER.

(Gobat et Allemand, page 52. — C. W. Jeanneret, 171. — Renz, 92).

3. Transformer de même les morceaux ci-après, tirés de Renz, ou d'autres, en prenant des suppositions appropriées:

Rendez le bien pour le mal, page 226.
Le rouge-gorge, page 229.
Le champ d'orge, page 87.
La propreté, page 71.

F. ALLEMAND.

ABRÉGÉ DE STÉRÉOMÉTRIE PRATIQUE

Par E. MEYER.

Introduction.

Cet abrégé est principalement destiné aux instituteurs des écoles secondaires à cinq classes, parce que celles-ci terminent un cycle d'études et préparent les 95 % *au moins* de leurs élèves à la vie pratique. L'enseignement dans les classes supérieures de ces écoles ne doit par conséquent pas perdre de vue le côté pratique, ce qui est surtout nécessaire pour la géométrie et en particulier pour la stéréométrie. Or, tous les ouvrages traitant de cette discipline à l'usage des élèves des écoles moyennes sont essentiellement théoriques et leur étude exige plus de temps que l'on ne peut leur en accorder. Elle rend ainsi peu de services aux élèves qui ont fini leurs classes; de là des plaintes fréquentes sur la valeur de l'enseignement de la géométrie au point de vue des

besoins de la vie. On s'en tient généralement trop à la méthode logique d'Euclide ; comme si une vérité démontrée logiquement avait plus de valeur que celle qui est évidente par elle-même ou qui résulte de l'observation. Dans l'enseignement pratique, la méthode intuitive peut marcher de pair avec la méthode logique, et, partant de ce point de vue, j'admets que pour les élèves auxquels je m'adresse, il suffit de démontrer intuitivement que le volume d'un prisme est égal au *produit de la base par la hauteur,* et que celui de la pyramide est égal au *1/3 du produit de la base par la hauteur.* On pourra ensuite aborder l'étude de l'intéressant polyèdre que « *le roi des sections coniques* » le célèbre professeur Steiner, a traité pour la première fois devant l'Académie des sciences de Berlin en 1842, et qui a été introduit depuis dans les mathématiques élémentaires, par le Dr Wittstein, sous le nom de *Prismatoïde.* Nous le trouvons également dans les compléments des dernières éditions des *Eléments de Géométrie,* par Rouché et Comberousse.

Je donne ici la démonstration plus simple de Largiader qui a appliqué cette même formule du volume de son Prismatoïde aux polyèdres et que de mon côté j'ai étendue aussi aux corps de rotation. A un seul endroit j'ai dû me servir d'une formule de géométrie analytique ; il faudra par conséquent se contenter de donner cette formule, sans démonstration, aux élèves des écoles dans lesquelles cette partie des mathématiques n'est point enseignée. Tel qu'il est composé, ce petit guide pourra aussi servir à l'enseignement dans les écoles professionnelles, dans les progymnases et dans les gymnases. Les élèves de ces derniers résoudront certainement avec plaisir *les problèmes combinés* qui se trouvent à la fin du guide, problèmes que le maître multipliera selon le temps dont il disposera. Il rendra ainsi les répétitions plus agréables et plus fructueuses pour les élèves.

Volume du Prismatoïde.

Le Prismatoïde est un polyèdre ayant pour bases deux polygones quelconques situés dans des plans parallèles et pour faces latérales des trapèzes, des triangles ou des parallélogrammes.

En désignant par H (hauteur) la distance des bases parallèles B et b, et par M (base moyenne) la section équidistante des deux bases, le volume sera exprimé par la formule

$$\frac{H}{3}\left(\frac{B+b}{2}+2\,M\right)$$

En effet, soient a b c d e f g la section équidistante des bases parallèles A B C et D E F G et M (fig. 1) un point pris à volonté dans l'intérieur de cette section. En joignant ce point à tous les sommets des trois bases parallèles, on décomposera le polyèdre

en pyramides ayant pour sommet commun le point M et pour bases les diverses faces du polyèdre.

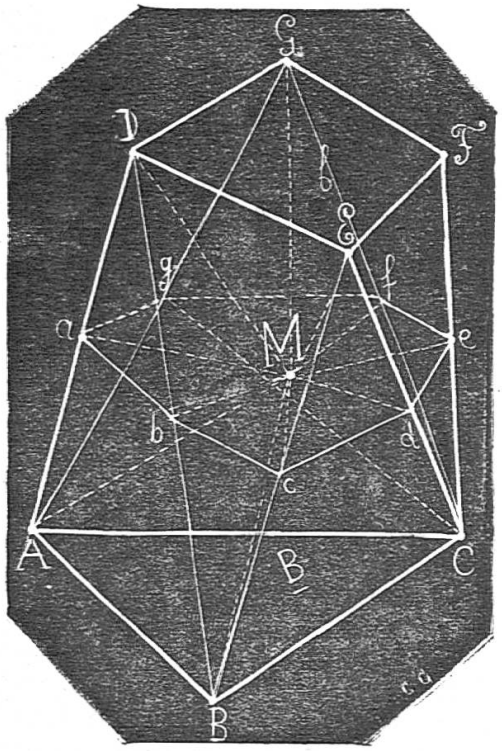

Fig. 1

Les volumes des deux pyramides qui reposent sur les bases B et b ont évidemment pour mesures $\frac{B}{3} \times \frac{H}{2} = \frac{B\,H}{6}$

et $\frac{b}{3} \times \frac{H}{2} = \frac{b\,H}{6}$

Il reste encore à évaluer les volumes des pyramides qui reposent sur les faces latérales. Soit M B D E une de ces pyramides dont nous examinerons d'abord la partie b M c B.

Cette partie a pour base le triangle b M c et pour hauteur $\frac{H}{2}$; son volume est par conséquent $= \frac{b\,M\,c}{3} \times \frac{H}{2}$. Or, en prenant M pour sommet et pour base b B c, on pourra la comparer avec la pyramide proposée qui a aussi M pour sommet et pour base D B E. Les deux pyramides ont ainsi le sommet en commun et leurs bases sont situées dans le même plan, elles ont par conséquent la même hauteur qui serait la perpendiculaire abaissée du sommet M sur la face D B E. Les volumes de ces deux pyramides sont donc proportionnels aux bases. Or, les bases b B c et D B E sont des triangles semblables dont les aires sont proportionnelles aux carrés de deux côtés homologues ; on aura ainsi

$$\triangle\, b\,B\,c : \triangle\, D\,B\,E = \overline{b\,B}^2 : \overline{D\,B}^2 = 1 : 4$$

et aussi Py : b B c M : Py : D B E M = 1 : 4

d'où Pyramide D B E M = 4 Py : b B c M = $4.\left(\frac{b\,M\,c}{3} \times \frac{H}{2}\right)$

On trouverait de même

$$\text{Vol. } B\,C\,E\,M = 4 \times \text{vol. } c\,E\,d\,M = \frac{4}{3}\, c\,M\,d \times \frac{H}{2}$$

et ainsi de suite.

En additionnant les volumes des 7 pyramides latérales, nous trouverons successivement :

$$\frac{4}{3}\, b\,M\,c \times \frac{H}{2} + \frac{4}{3}\, c\,M\,d \times \frac{H}{2} + \frac{4}{3}\, d\,M\,e \times \frac{H}{2} + \frac{4}{3}\, e\,M\,f \times \frac{H}{2}$$

$$+\frac{4}{3} f M g \times \frac{H}{2} + \frac{4}{3} g M a \times \frac{H}{2} + \frac{4}{3} a M b \times \frac{H}{2} =$$

$$\frac{4 H}{6} (b c M + c d M + d e M + e f M + f g M + g a M + a b M)$$

$= \frac{4 H}{6} \times M$. En y ajoutant les deux pyramides qui reposent sur les bases B et b, il vient enfin :

$$P + = \frac{B H}{6} + \frac{b H}{6} + \frac{4 M H}{6} = \frac{H}{6} \left(B + b + 4 M \right) =$$

$$\frac{H}{3} \left(\frac{B + b}{2} + 2 M \right)$$

(*A suivre.*)

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE.

La revivification.

La revivification est l'action de ranimer, de rendre la vie. On ne manque aujourd'hui aucune occasion de répéter ces curieuses expériences que les savants qualifient eux-mêmes d'atroces, et il est possible que le supplicié paie deux fois sa dette à l'humanité, lorsque sa tête est soumise aux essais de la revivification.

Ecoutons ce qu'en pense Paul Bert :

« Un chien est décapité, et sa tête cesse aussitôt de donner des signes quelconques de sensibilité. Quelques minutes plus tard, on injecte du sang artériel par les vaisseaux carotidiens béants, et la circulàtion cérébrale se rétablit ; or, bientôt le clignement de l'œil reparaît, provocable d'abord, puis spontané, et quelque temps après, si l'on siffle, les yeux tournent et les oreilles se dressent. On arrête le sang, et tout disparait, pour recommencer quand l'injection reprend.

« Ainsi, il en est du cerveau comme d'un muscle, comme d'une plante.

« Quand les conditions physiologiques de son fonctionnement sont rétablies, il fonctionne à nouveau, et sa fonction s'appelle intelligence.

« Cette conclusion peut-elle être appliquée à l'homme? Je ne crois pas que le spiritualiste le plus ardent le puisse nier.

« Supposez l'expérience réussie. Imaginez sur la table sanglante cette tête coupée qui sent, voit, entend, comprend.

« Voyez ces lèvres qui remuent, silencieuses, le larynx tranché ne leur fournissant aucun son.

« Si elles parlent, c'est pour exprimer l'atroce torture physique de la plaie énorme et la torture morale, plus épouvantable encore.

« Le plus cruel des bourreaux, qui brûle, tenaille et roue, est une colombe à côté de ce savant qui pompe tranquillement son sang soigneusement artérialisé.

« Par conséquent, ce décapité retranché du nombre des vivants, a payé sa dette. Nul n'a le droit de la lui faire payer une seconde fois.

« Or, c'est à quoi tendent les expériences de revivification sur les têtes des suppliciés. Voilà pourquoi je les ai énergiquement condamnées, ajoute encore le savant physiologiste ».

A. J.

Porrentruy. — Imprimerie V. Michel.

Cantates patriotiques Grandson et Davel

pour chœurs-mixtes, chœurs d'hommes et écoles. Edition sans accompagnement 40 cent. (30 cent. par 20 exemplaires et au-dessus). Edition complète avec piano et orgue, notice historique, instruction pour l'exécution, etc., etc. — 1 fr. 25 (1 fr. pour MM. les Instituteurs et Directeurs).

Collection de chœurs d'hommes

(divers degrés de force). Elle est envoyée à MM. les Directeurs au prix réduit de 2 fr. et de 2 fr. 50 avec les deux cantates. Adresser les demandes à l'auteur

(H-2574-L) 6-5-30 H. GIROUD, à Ste-Croix (Vaud).

Un jeune homme de 23 ans, porteur d'un diplôme de licencié ès-lettres de l'Académie de Neuchâtel, cherche une place de précepteur ou de professeur dans un établissement de la Suisse ou de l'étranger. Références : MM. Dr Daguet, Dr Domeier, Dubois et Aimé Humbert, professeurs à l'Académie et Biolley, professeur au Gymnase cantonal, tous à Neuchâtel. (H-266-N) 3-3

CHANGE

S. SCHIBLER, instituteur à OLTEN, désire placer sa fille âgée de 15 ans chez un de ses collègues de la Suisse française. Il prendrait en échange une jeune fille du même âge, désirant apprendre l'allemand. (H-5169-J)

Entrée au 1er mai. 2-1

LIBRAIRIE DELACHAUX & NIESTLÉ

— NEUCHATEL —

VIENT DE PARAITRE :

Seconds exercices de lecture, par C. W. Jeanneret, neuvième édition, illustrée, un beau volume imprimé avec soin, 225 pages, 1 fr. 20.

Premier livre de lecture, du même auteur, huitième édition, illustrée de nombreuses vignettes, fort papier, 272 p., 1 fr. 50.

Ces deux ouvrages sont soigneusement cartonnés.

La librairie **Delachaux & Niestlé** fournit également tous les autres ouvrages scolaires de M. C. W. Jeanneret.

3-3 (H-269-N)

R. GUILLOD, à Granges (Vaud), offre à vendre l'*Educateur* de 1884 et 1885 pour 7 fr.

POUR

INSERTIONS

DANS TOUS LES

JOURNAUX

du CANTON, de la SUISSE et de L'ETRANGER

S'adresser à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

GENÈVE

LAUSANNE, NEUCHATEL, FRIBOURG, ST-IMIER
BALE, BERNE, ZURICH

etc., etc., etc.

XXIIe ANNÉE — PORRENTRUY

N° 2. — 15 Janvier 1886.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse . . . . . 5 fr. par an.
Pour l'Etranger . . . . . 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne . . . . . 25 centimes ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le Dr **A. DAGUET,** professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef.*

MM. **A. Jaquet** et **F. Allemand,** *rédacteurs pour la partie pratique.*

L'Educateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser
- à M. le Dr *Daguet*, à *Neuchâtel,* tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
- à M. *A. Jaquet*, maître secondaire, à *Porrentruy*, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. *F. Allemand*, maître à l'Ecole modèle, à *Porrentruy,* les communications relatives à la langue française.
- à M. *C. Colliat*, instituteur à *Porrentruy*, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat,** instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. *Colomb, Mutrux, Hermenjat, Roux* et *Tharin.* — NEUCHATEL : MM. *Villommet, Miéville* et *Sauser.* — GENÈVE : MM. *Charrey, Dussaud* et *Thorens.* — JURA BERNOIS : MM. *Schaffter* et *Mercerat.* — FRIBOURG : M. *Ducotterd.* — VALAIS : M. *Bruttin.* — SUISSE ALLEMANDE : M. *Gunzinger.*

Comité directeur : MM. *G. Breuleux*, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, président. — *E. Meyer,* recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, vice-président. — *G. Schaller*, inspecteur d'écoles, secrétaire. — *A. Jaquet*, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — *C. Colliat*, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. *F. Allemand*, maître à l'Ecole modèle de Porrentruy. — *A. Auberson*, maître à l'Ecole normale de Porrentruy. — *F. Guélat*, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève RUE DES MOULINS ET QUAI DE L'ILE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTRUY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1886

GÉRANCE DE L'ÉDUCATEUR

Nous prions nos abonnés de l'étranger de vouloir bien nous envoyer, sans retard, le montant du prix de leur abonnement pour 1886, *mandat de poste de* 6 *fr. à l'adresse de M.* **Colliat,** *instituteur, gérant de l'*Educateur, **Porrentruy,** *Jura bernois (Suisse).*

Reçu le prix d'abonnement pour 1886 (6 fr.) de :

Mlle Céleste Brandt, Hjulsta, Enkoping (Suède) ; M. Frébillot, Val d'Ajol ; Mlle Juliette Clerc, Chaux-de-Fonds ; Mlle A. Jagg, Bussloo (Hollande) ; Mme Th. Armagnac, directrice, Roche-sur-Yon (Vendée) ; Mlle Junod, Crimée (Russie) ; M. Thouin, Halle-aux-Toiles, Rennes (France) ; M. J. Marmier, Friedrichsdorf ; M. Nagel, Septeuil (Seine et Oise) ; Mlle J. Moriau, Grenoble (Isère) ; M. Ch.-R. Tissot (Angleterre) ; M. L'Eplattenier (Italie) ; J. Opran, Bucharest.

CAISSE MUTUELLE.

Reçu avec remerciements de : Mlle C. Brandt (Suède) 1 franc ; Mlle M. Junod (Russie) 1 franc.

Nous prévenons nos abonnés de la Suisse qu'à partir du 1er février, il sera pris en remboursement, par la poste, le prix de l'abonnement à l'*Educateur*, pour 1886, ainsi que la cotisation de 50 centimes en faveur de la caisse mutuelle.

La carte de remboursement sera également adressée à toutes les personnes auxquelles l'*Educateur* a été envoyé à titre d'essai et qui ne l'ont pas refusé.

La gérance de l'*Educateur* accordera toutes facilités de paiement aux abonnés qui lui en feront la demande avant l'expédition des cartes de remboursement.

Les changements d'adresse doivent être annoncés sans retard à l'administration du journal.